est ridicule de croire que le gouvernement des Canadas pouvait continuer à se maintenir et à fonctionner avec une majorité de deux ou trois voix dans cette chambre, comme nous l'avons vu depuis plusieurs années ; car un gouvernement placé dans ces circonstances est à la merci de tout membre qui a un intérêt de localité à servir ou une faveur particulière à obtenir, et il se trouve forcé d'accorder des avantages qu'il refuserait s'il était plus fort. C'est là ce qui a occasionné les dépenses inutiles; et presque tous les gouvernements ont été dans cette position. (Ecoutez! écoutez!) Mais, avec la confédération, nous avons lieu de croire que le gouvernement fédéral sera généralement appuyé par une grande majorité, et par conséquent il ne sera pas obligé de se plier à toutes les demandes de quelques membres. Dans les gouvernements locaux, les moyens que ces gouvernements auront à leur disposition étant limités, ils pratiqueront une économie qui servira d'exemple au gouvernement fédéral lui-même. Le Bas-Canada, laissé à lui-même, sera très-prospère dans quelques années,-et peut-être le Haut-Canada aussi, -s'ilsait modérer ses dépenses; et je suis convaincu que son gouvernement local sera un modèle pour le gouvernement fédéral, car les hommes formés à l'école du gouvernement local, et qui seront habitués à pratiquer l'économie, exerceront une influence salutaire sur les membres de la législature fédérale, auxquels ils communiquerent et imposeront leurs idées d'économie et de bon gouvernement. (Ecoutez! écoutez!) Il est bon que les moyens des gouvernements locaux soient limités, tout en étant suffisants, car alors ils sauront qu'ils ne pourront pas faire de grandes dépenses; et, avec cette idée, ils adopteront un système économique parfait. (Ecoutez! écoutez!) Avant de terminer, je dois rendre justice à la popula tion anglaise du Bas-Canada. Nous avons toujours marché ensemble comme de bons amis, chacun reconnaissant vis-à-vis de l'autre les dioits qu'il pouvait réclamer, et chaque race s'étant toujours fait un devoir de se rendre aux justes demandes de l'autre. Ces bons procédés, je l'espère, se continueront sous la confédération, et maintiendront notre alliance politique. Lour ma part, je serais faché de voir échouer le plan de confédération actuel, au moins par notre fait, parce que e la mécontenterait justement la population anglaise de ce pays, qui la désire et à qui nous ne devons pas la refuser. L'on sait que

la race anglaise a toujours profité de toutes les occasions qui se sont offertes d'accroître la prospérité du pays, et, il est de notre devoir de la respecter et de ne pas lui refuser ses justes demandes. (Ecoutez! écoutez!) Avec . ces quelques remarques, M. le Président, je terminerai en disant que je supporterai le plan de confédération actuel, non pas parce que je me fie entièrement à mes lumières et à mon propre juge nent, mais parce que je vois à la tête du mouvement les hommes les plus influents, et que ceux qui représentent la propriété dans le pays sont favorables à ce projet. (Ecoutez! écoutez!) Et je suis convaincu, malgré ce qu'on en dit, que le pays connaît suffisamment ce projet, et qu'il en sait maintenant autant qu'il en saura Dans chaque paroisse, on sait qu'il existe des hommes qui forment l'opinion publique, et nous savons que ces hommes sont en faveur de ce plan ;-nous avons ces influences avec nous, et, pour ma part, je ne m'occupe guère de l'opinion exprimée par certaines assemblées publiques qui ont été faites contre la confédération, ni des requêtes que l'on a présenté contre le projet-car il est toujours facile d'obtenir des signatures aux requêtes, -et, de plus, que l'on compare les noms apposés à ces requêtes avec les livres de poli tenus dans les élections, et l'on verra que ce sont ceux des hommes qui ont toujours été opposés à tout ce qui a été proposé par le grand parti national qui a toujours représenté les intérêts du Bas-Canada. (Applaudissements.)

M. DUFRESNE—(de Mentealm) — M. l'Orateur :- Je ne me lève pas pour parler sur la question qui est devant la chambre, mais seulement pour exprimer la surprise que j'éprouve de voir qu'après six semaines de discussion, l'opposition prétende que nous ne voulons par lui dorner le temps de discuter, et que cependant elle se refuse à le faire durant les séances de l'après midi, et qu'elle ne veuille diseuter que le soir. Pour ma part, je suis prêt à voter immédiatement sur la question, et je crois qu'elle est parfaitement connue et bien comprise de tous les membres. Pourquoi les membres de l'opposition ne veulent-ils pas parler durant les séances de l'après-mi a? Els parlent pour tuer te temps plutôt que de discuter sur le mérito de la question. Pourquoi? Est-ce parce qu'ils attendent quelques pétitions et quelques noms de plus pour protester contre la confédération? Mais on sait ce que valent ces pétitions; -on sait ce que sont les rouges,